



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)* ;
Jean-Marie Vercauteren, *Conseiller*.

Séance du 18.09.18

#Objet : Approbation de la convention de mise à disposition de 2 agents de la commune de Watermael-Boitsfort dans le but de se former auprès des agents de la communes d'Auderghem aux techniques de marquage au sol.#

Séance publique

Le Conseil Communal,

Considérant la volonté de la commune de Watermael-Boitsfort de mettre en place une équipe de marquage au sol en interne ;

Considérant la nécessité de former cette nouvelle équipe de marquage au sol ;

Considérant la possibilité de mettre en place une collaboration avec la commune d'Auderghem pour ce faire ;

Vu la convention de mise à disposition de 2 agents de la commune de Watermael-Boitsfort dans le but de se former auprès des agents de la communes d'Auderghem aux techniques de marquage au sol en annexe ;

Sur proposition du Collège Echevinal ;

DECIDE :

D'approuver la convention de mise à disposition de 2 agents de la commune de Watermael-Boitsfort dans le but de se former auprès des agents de la communes d'Auderghem aux techniques de marquage au sol en annexe ;

Sur proposition du Collège Echevinal.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants : 25 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 19 septembre 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Cécile Van Hecke